

Régulation financière et union bancaire pour favoriser le financement des PME/ETI en Afrique de l'Ouest (comparaison avec l'Europe)

Deux enjeux qui doivent être pensés dans un équilibre et la spécificité des espaces

Le secteur bancaire africain connaît un ralentissement de sa croissance (après une progression à deux chiffres depuis 15 ans), voire un « basculement ». Le total des actifs cumulés a baissé de 5,2% en 2015 par rapport à 2014, et les revenus cumulés de 6,1%... Une situation liée sans doute à la baisse des devises africaines face au dollar, même si le franc CFA a mieux résisté. Quant au potentiel de pénétration bancaire, il semble stagner à 20% en moyenne de la population.

Comment les banques vont-elles pouvoir se développer dans un contexte économique qui lui-même ralentit (mais avec de fortes inégalités entre pays). Il est impacté par la baisse des prix des matières premières et par les désordres monétaires ? Les banques pourront-elles continuer à progresser plus vite que les économies où elles opèrent ? Comment la banque africaine va-t-elle pouvoir jouer pleinement son rôle de financement de l'économie réelle (entreprises et ménages), financer les PME/ETI et une croissance durable, tout en préservant une certaine stabilité financière ? Selon la Banque Mondiale, elles sont 45% des entreprises à citer l'accès au financement comme le frein le plus important au développement des affaires en Afrique.

Aux problèmes de pouvoir d'achat et de disponibilités des produits, viennent s'ajouter pour les banques à celui de la qualité des actifs (liée d'ailleurs à les projets des clients) la multiplication coûteuse des agences, la compétition croissante entre elles, mettant de plus en plus l'accent sur un critère : la rentabilité rapportée au risque. Le potentiel de progression pèse moins lourd que la réalité des performances financières, et les banques ne prendront pas plus de risques pour augmenter le nombre de clients et augmenter la masse de dépôts stables si elles n'arrivent pas à en diminuer les coûts.

Les banques africaines innovent pour aller vers une clientèle de plus en plus jeune, urbaine et rurale : elles proposent leurs propres solutions de « mobile banking », en s'affranchissant des opérateurs de télécoms ; elles font de la « bancassurance », alors que l'assurance n'arrive pas à décoller... Elles se restructurent et les groupes se régionalisent. (Cf. en Afrique de l'Ouest)

Comment les régulateurs vont-ils accompagner la mutation et la digitalisation du modèle bancaire africain ? Et permettre aux banques de faire crédit pour répondre aux opportunités de développement et aux besoins de financement des investissements, tout en gérant les risques ? Peut-on demander aux Africains de s'aligner sur les règles prudentielles internationales au risque de rajouter des contraintes supplémentaires à la distribution de crédit aux PME/ETI dans un contexte où il faut desserrer l'étau ? Les règles imposées par les comités de Bâle à l'Europe ont réduit sa capacité de financement, et si la pression continue sur les banques européennes (qui ont certes mal géré), il n'y a aucune raison de s'aligner sur des règles que même les Américains ne respectent pas (et à plus forte raison avec l'arrivée

de Trump qui défendra avant tout les intérêts américains). L'Europe cherche à accorder stabilité et investissement : avec l'Union bancaire pour la stabilisation et de supervision par des mécanismes de résolution des crises (et pour éviter que l'Euro n'explose), et avec le Plan Juncker, plus incitatif à la prise de risques pour financer les investissements (que les acteurs de marché ne veulent pas prendre).

Les Communautés économiques régionales (UEMOA et CEDEAO) auront besoin de construire une Union bancaire, mais le modèle européen n'est pas adapté à la réalité de l'Afrique qui doit développer de façon spécifique et massivement les PME/ETI et les infrastructures. Les banques ne veulent pas prêter aux PME qui ne sont pas rentables : quels systèmes de garanties peut-on imaginer pour mutualiser les risques ? Ne doivent-elles pas accepter des portefeuilles de PME où la rentabilité des plus performantes permettrait de faire crédit aux autres, plus risquées ? En plus de l'Union bancaire, peut-on imaginer une sorte de centrale des bilans des banques et des informations sur les financements à crédit pour classer les familles de risques en fonction des projets ? N'est-ce pas encore plus indispensable pour les start up et le financement des pépinières ?

Parallèlement, ne faut-il pas développer les gestionnaires d'actifs, ou des fonds publics/privés de garantie qui –comme l'AGF (African Guarantee Fund)- viendraient à l'appui pour développer les PME des secteurs industriels et de services prioritaires ? Peut-on imaginer l'émission d'obligations publiques que les banques achèteraient ? Comment développer le secteur des assurances qui pourraient prendre le relais en collectant de l'épargne longue ? Le secteur est en régression et les banques africaines font de l'assurance. (En Europe, les assurances font de la banque comme ALLIANZ et AXA).

L'harmonisation du droit des affaires (OHADA), l'adoption des normes IFRS (sur le plan comptable) et la mise en place progressive des accords de Bâle II au sein de la Commission Bancaire de l'UMOA se poursuivent. Pour les autorités bancaires, il s'agit de trouver un meilleur équilibre entre sécurité et prise de risques, et accorder une place plus importante à l'analyse prospective du risque. C'est dans ce cadre que la création en zone UEMOA d'un Bureau d'information sur le crédit (BIC) qui vise à réduire l'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs a été instituée avec pour objectif de passer, selon la BCEAO, d'un volume de 743 323 prêts accordés en 2012 au sein de la zone UEMOA à 1, 075 million en 2017, soit une hausse de près de 45%.

Il y a nécessairement une cohérence à trouver entre la politique monétaire dans la région et la stabilisation financière, mais aussi le financement de son économie : comme en Europe, les missions de les Banques centrales doivent être redéfinies. Et enfin, l'Afrique ne doit-elle pas chercher des partenariats avec l'Union européenne et avec d'autres régions du monde, comme la Chine qui n'hésite pas à prendre des risques en Afrique.

ASCPE, le 21 janvier 2017

Questions précises aux intervenants :

Alain Le Noir pourra nous offrir une vision globale de l'évolution du secteur bancaire, et nous dire comment les banques elles-mêmes conçoivent leur rôle pour participer au développement de la région ? Quels sont les obstacles qu'elles rencontrent pour faire crédit aux PME/ETI? Comment renforcer la réglementation et le rôle des agences de notation sans pour autant engendrer un effet négatif sur l'accès au financement et la mission des banques commerciales et des institutions de crédit ? En quoi l'harmonisation des règles juridiques (OHADA) et fiscales peut-elle jouer en faveur de la libéralisation du crédit ?

Jean-Louis Bancel nous parlera de la place du secteur de l'économie sociale et solidaire, et comment un acteur qui accompagne les TPE ou les ONG, favorise le développement d'activités et de l'emploi ? Nous l'interrogerons également sur la pratique du *shadow banking* en Afrique de l'Ouest ? Il pourra nous dire quelles leçons il tire du système européen (BCE, Union bancaire et plan Juncker) pour l'Afrique de l'Ouest, et en quoi la mise en place d'une Union bancaire en zone UEMOA peut-elle favoriser davantage le financement des PME/ETI et des acteurs à fort impact de développement (TPE)? Quel rôle devrait jouer la BCEOA ?

Alexandre Maymat nous expliquera comment la Société Générale –déjà fortement implantée en Afrique de l'Ouest- investit dans l'innovation technologique pour la mobilisation de l'épargne et l'investissement de long terme ? Le mobile banking peut-il remplacer les agences de proximité ?

Jean-Jacques Essombe, du Cabinet ORRICK-RAMBAUD-MARTEL, nous dira s'il craint une crise bancaire en Afrique de l'Ouest (le bilan cumulé des banques de l'Afrique de l'Ouest baisse de 243,4 milliards de dollars en 2014 à 222,7 milliards en 2015) et quels sont aujourd'hui les facteurs de risques qui ont amené les banques à freiné leurs activités dans la région ?

Enfin, **Ibrahima Diouf**, directeur général et directeur international, EBI SA groupe Ecobank, nous dira comment le groupe tire son épingle du jeu dans la région ?